



## Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel : 04 72 41 17 30

E-mail : mairie@yzeron.com

Yzeron

## PROCES VERBAL DU CCAS DU 3 JUILLET 2025

Date de convocation : 26 MAI 2025

Présents : BADOIL René, BAZIN Elisabeth, BLUM Virginie, FOURDIN Fabrice, JOANNIN Marie, NELIAS Agnès (départ à 18 h 32 ; présente jusqu'au point 3), RULLIAT Christian (arrivé à 18 h 13 ; présent à partir du point 3), RULLIAT Nathalie.

Absents excusés : DURAND Pierre

Secrétaire : FOURDIN Fabrice

Personnel communal : Hélène LION

- 1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : FOURDIN Fabrice
- 2 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 22 MAI 2025

Le compte rendu de la réunion précédente du 22 mai 2025 est approuvé par :  
6 voix **POUR**, 0 voix **CONTRE** et 1 **ABSTENTION** (Virginie BLUM).

- 3 – AFFECTATION DES FONDS D'OCTOBRE YZ'ROSE 2023 ET 2024

Madame la Maire, Présidente du CCAS, prend la parole pour exposer les points suivants :

- Le succès des actions mises en place dans le cadre d'octobre Yz'rose est incontestable. Les actions organisées pour collecter des fonds en 2023 et 2024 ont été une grande réussite tant pour les événements que sur le plan de la communication. Il faut remercier les personnes qui se sont investies dans ces projets.
- Les fonds collectés n'ont cependant toujours pas été attribués à des bénéficiaires malgré plusieurs mises en garde faites en 2024 et 2025 sur le sujet. L'UDCCAS nous rappelle qu'un CCAS n'a pas vocation à conserver les dons dans son budget d'une année sur l'autre.
- La mise en œuvre d'un remboursement individuel de soins de confort se heurte à plusieurs écueils.

+ Le groupe de travail qui devait monter un projet pour attribuer individuellement, à des bénéficiaires, ces fonds n'a pas eu le temps d'avancer substantiellement sur le dossier. La complexité de cette mission allongeant encore les délais pour mettre en place un tel dispositif.

+ Beaucoup de questions se posent si l'on veut que l'action soit menée de façon sérieuse et rigoureuse.

Avons-nous les compétences et le temps pour mener cette action de prise en charge des bénéficiaires ? Il n'y a pas de droit à l'erreur car cette action touche à la santé de personnes qui sont déjà dans un état de fragilité physique et parfois psychique.

Les principales difficultés que nous avons identifiées sont les suivantes :

- Pour l'accueil des bénéficiaires :
  - Nous avons un problème de moyens :
    - Les personnels de l'accueil et du CCAS ne sont pas formés.
    - Les locaux sont indifférenciés et ne permettent pas un respect de la confidentialité.
  - Nous ne sommes pas des professionnels de santé :
    - Comment savoir si les prestataires autour de nous vont apporter un réconfort et des soins adaptés au malade qui va demander le remboursement d'une prestation.
    - La santé est une donnée sensible et se pose le problème du secret médical.
- Au niveau réglementaire, sommes-nous sûrs que les structures n'existent pas déjà ? Un CCAS doit s'inscrire en complémentarité du droit commun. Les aides facultatives qu'il met en place ne se justifient que s'il y a une absence ou une insuffisance des dispositifs existants.

Il faut prioritairement orienter les bénéficiaires vers ces dispositifs lorsque cela est possible.

- Par ailleurs, nous sommes à 6 mois des élections municipales et la mise en œuvre de nouvelles actions en période pré-électorale doit faire l'objet d'une vigilance particulière. Il est déconseillé de lancer officiellement de nouveaux dispositifs ou de communiquer publiquement sur des aides nouvelles durant cette période afin de respecter les principes de neutralité et d'équité électorale.

Devant tous ces freins, Mme BLOCHER LEBROU, chargée de mission à l'UDCCAS du Rhône nous suggère de travailler avec les prestataires et associations déjà existantes. Faire venir à Yzeron ce qui existe déjà et mettre en place, par leur intermédiaire, une action ciblée vers les habitantes d'YZERON.

Nous pourrions par exemple rencontrer le comité du Rhône de la Ligue contre le cancer pour envisager un partenariat et une extension locale de leurs activités.

L'association Europa Donna Lyon est dédiée aux cancers féminins et intervient sur l'Ouest Lyonnais. Elle pourrait également être un partenaire à envisager.

Une autre option existe également. Il s'agirait que les actions d'accompagnement des personnes via les fonds collectés par Octobre Yz'rose, soient reprises par une association (FADY par exemple).

Virginie BLUM prend la parole :

- Elle rappelle que tout ce qui a été fait dans le cadre d'octobre Yz'rose l'a toujours été avec le plus grand sérieux.
- Certes les structures répondant à la problématique existent mais le plus souvent à Lyon et l'objet de cette action était de répondre à une problématique propre à Yzeron, à sa ruralité et à son éloignement du centre de Lyon.
- La notion de délais pour distribuer les fonds est peu légitime de son point de vue. Il faut prendre le temps de bien faire les choses, d'autant qu'elle n'a que peu d'aide sur le sujet.
- La proposition de Stéphanie LHOPITAL de transférer la gestion des fonds au milieu associatif (FADY) lui semble la plus optimale car cela permettrait de s'affranchir du cadre strict de l'affectation de fonds publics, de pouvoir intervenir à plus grande échelle (intercommunalité voire hors CCVL avec des communes limitrophes et plus concernées par ce problème comme Duerne, St Martin en Haut, etc...)

Cependant il apparaît qu'il ne faut pas tout mélanger et qu'il serait mieux de créer une association dédiée uniquement à Octobre Yz'rose. Cette dernière pourrait à la fois gérer l'organisation et les collectes de fonds comme leur attribution aux femmes concernées.

Virginie BLUM souhaite donc créer cette association, en concertation avec FADY. Elle annonce vouloir continuer à gérer ce dossier bien que ne se représentant pas aux prochaines élections municipales. Il faut pour cela 3 membres et rédiger des statuts. Elle s'occupe de ce dossier durant l'été, l'idéal étant que cette association existe avant la campagne de collecte d'octobre 2025.

Pour que cette association récupère les fonds actuellement immobilisés sur le compte du CCAS, ce dernier devra verser une subvention, à la dite association, du montant des dons collectés en 2023 et 2024.

Il faudra également étudier le cadre juridique pour l'octroi de fonds par le CCAS à une association dont certains membres feront partie du CA du CCAS au moment du versement de la subvention.

En parallèle, la Ligue contre le cancer du Rhône et l'association Europa Donna seront contactées. L'objectif serait de se servir de leur expertise et de voir dans quelle mesure des dispositifs existants pourraient être délocalisés à Yzeron (ou tout autre action qui aiderait les femmes du village atteinte par la maladie). Un rendez-vous (éventuellement en visio) avec FADY est à planifier en septembre.

#### • 4 – ORGANISATION OCTOBRE YZ'ROSE 2025

Rappel sur les animations prévues :

- o Une course / marche le vendredi 03/10/2025 au lac du Ronzey (Stéphanie LHOPITAL)
- o De la randonnée à cheval au plan d'eau le 12/10/2025 (Sandy, Delphine, Julie). Cf affiches en annexe.
- o Un loto à la salle des fêtes le 19/10/2025

- Une activité magnéto country à la salle des fêtes le 05/10/2025 (Delphine GUILLOT).
- L'installation des lettres roses le 01/10/2025 au lac du Ronzey.

La réunion du 23/06/2025 avec toutes les associations yzeronnaises a été annulée. Un mail leur sera cependant adressé afin de les associer à l'action. Les responsables des associations pourront éventuellement soumettre des idées afin de mettre en place des animations ou actions en lien avec Octobre Yz'rose.

Hélène LION prépare un brouillon et le soumet à V. Blum avant envoi aux responsables de toutes les associations yzeronnaises.

L'attestation pour la collecte des lots sera également mise à disposition le programme étant désormais fixé.

- **5 - NOUVELLE PROCEDURE PORTAGE DES REPAS A VALIDER.**

Les contenants ne sont pas jetables et doivent être restitués lors du passage suivant des bénévoles. Il y a eu une incompréhension de la part des bénéficiaires qui, pour certains, les ont jetés. Des boîtes ont été rachetées et elles seront nominatives. Si les boîtes ne sont pas rendues sous 15 jours elles seront facturées 5 €.

Cette information est communiquée aux bénéficiaires sur le flyer qui indique les jours fériés où il n'y a pas de repas.

Cette nouvelle mesure a été ajoutée au règlement destiné aux usagers qui est voté ce jour.

**Le Conseil d'Administration valide cette proposition par : 7 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION.**

- **6 - INVITATIONS INTER'VAL CONCERT ROBERTO ALAGNA le 13/09/25**

Comme chaque année, Inter'Val propose au CCAS des invitations attribuées à chaque commune dans le cadre de l'action sociale visant à favoriser l'accès au festival Inter'Val d'Automne pour les personnes éloignées de la culture et des loisirs.

Il est décidé d'attribuer les 6 places offertes à la Résidence La Roche.

Hélène Lion se rapprochera de Mme Montaland pour obtenir une liste des bénéficiaires choisis par la structure (à communiquer à Inter'Val avant le 1<sup>er</sup> septembre).

- **7 - RETOUR PREMIERE PERMANENCE VAN INFOS FEMMES.**

Le stationnement du van s'est fait sur le parking du foot, en dessous de la digue du lac du Ronzey, à côté du complexe associatif, le 11 juin de 14 h à 17h30 pour une première permanence. Mme Coquard nous a envoyé le retour suivant :

« Nous avons pu discuter avec quelques personnes, notamment une dame qui rentre dans nos critères d'accompagnement.

Il n'y avait que peu de passage cette après-midi. Nous en avons profité pour donner des flyers aux abords du lac, on espère que le bouche à oreille se fera ».

Prochaine permanence : le 16 juillet de 14 h à 17 h 30

Communiquer sur cette nouvelle action sur les réseaux de la mairie (Panneau pocket, Facebook)

- 8 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Action CPTS sans tabac

Dans le cadre du développement des **Espaces sans Tabac** en 2025, la **CPTS des Vallons du Lyonnais** souhaite renforcer les dynamiques locales de prévention en collaboration avec les CCAS du territoire.

Ils proposent d'accompagner la mise en place d'**actions de sensibilisation au tabac**, en particulier auprès des publics en situation de précarité et des jeunes. Ces interventions peuvent s'inscrire dans nos missions d'éducation à la santé et de soutien aux publics fragilisés.

En lien avec une **infirmière tabacologue du secteur**, ils peuvent co-organiser différents formats d'intervention selon nos besoins :

- 👉 Ateliers interactifs et ludiques
- 👉 Temps d'échange et de prévention
- 👉 Sessions d'information

Les CCAS/structures intéressés pour mettre en place une ou plusieurs actions en **octobre/novembre 2025** (ou plus tard en 2026), peuvent revenir vers Alex Gires d'ici **fin juillet** afin de construire ensemble une proposition adaptée.

Le pôle jeunesse sera sollicité si cela peut les intéresser pour mettre en place une action.

- Visio d'information sur la mutuelle mise en place par la région AURA.

Cette séance d'information aura lieu le 11/07/2025.

Hélène Lion fera un compte rendu et nous pourrons si nécessaire avoir un rendez-vous complémentaire pour plus d'informations.

- Plan canicule : Il a été réactivé début juin.

Deux personnes se sont inscrites car les formulaires ont aussi été ajoutés dans les containers du portage de repas.

- Visio Always Valentines.

Marie JOANNIN a assisté à la visio d'informations. Problèmes d'informatique qui l'ont empêchée d'échanger avec les intervenants. Le support doit être envoyé par l'UDCCAS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19 h 30

Prochaine réunion le **04/09/2025 à 18 h.**

Fabrice FOURDIN Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Présidente	
-------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------

